



Jalons de la formation professionnelle

Décembre 2011

Les Portraits statistiques régionaux (2000-2007) : Un travail original, interrégional, sur longue période

PRÉSENTATION ET CADRE GÉNÉRAL

Pour évaluer les politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue, le Conseil avait estimé, dès sa création en 2005, qu'il fallait connaître et comprendre les contextes dans lesquels ces politiques se développent. La capitalisation de données structurelles et contextuelles sur l'ensemble des régions ainsi que leur analyse constituent des garanties importantes de l'objectivation des débats sur l'évaluation. La base de données du « GSE » (groupe statistique pour l'évaluation) a donc été créée et s'est développée depuis (on compte aujourd'hui 180 indicateurs), dans le sens de la construction d'un ensemble d'indicateurs pérennes pour l'évaluation.

La loi du 24 novembre 2009 étend les missions d'évaluation du Conseil national. Dès lors, l'actualisation, l'enrichissement et l'exploitation régulière de la base de données deviennent plus que jamais nécessaires à la conduite de ces évaluations.

Pourquoi réaliser des portraits statistiques régionaux ?

Réalisés à partir d'une sélection d'une trentaine d'indicateurs communs à toutes les régions, les portraits statistiques régionaux visent à produire, à partir des indicateurs mobilisés, un éclairage comparé des politiques de formation professionnelle mises en œuvre en région tout en cherchant à caractériser les situations et évolutions régionales.

S'il est important d'avoir une lecture par région, l'analyse transversale et interrégionale, est essentielle

pour apporter des matériaux à l'évaluation. En cela, ils devraient donc constituer un outil très utile pour les acteurs et décideurs.

Les portraits 2000-2007 font suite à deux précédentes éditions et prennent tout leur sens dans cette continuité. Ils permettent de rendre compte d'évolutions structurelles de long terme des configurations éducatives différentes selon les régions. Leur ambition n'est donc pas de coller à l'actualité mais de poser les jalons d'une analyse sur longue période, en l'occurrence sur sept années pour cette troisième édition.

Le fait que les portraits statistiques n'abordent pas les évolutions récentes consécutives à la crise économique et financière et aux évolutions réglementaires survenues depuis n'entame en rien leur intérêt puisque leur objectif n'est pas de rendre compte d'évolutions conjoncturelles mais de capitaliser des informations éclairant les évolutions structurelles de long terme.

Pour compléter et enrichir chaque portrait régional, il a été fait appel aux observatoires régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle (OREF) qui ont apporté leur contribution soit par une relecture critique des synthèses régionales soit par la rédaction d'un « zoom » d'actualité en région. Lorsqu'il est présent, le zoom d'actualité permet de prendre en considération les évolutions contextuelles et législatives depuis 2007.

Ce JALONS met l'accent sur l'analyse interrégionale entre 2000 et 2007 sans traiter de chaque portrait régional tels qu'ils figurent dans le document final.

Encadré méthodologique

- Le GSE: Animé par le Céreq pour le compte du Conseil national, le groupe statistique pour l'évaluation regroupe les différents services statistiques de l'État (DEPP, DARES) et l'INSEE. Il associe à ses travaux des OREF. Des séries statistiques ont été mises en commun pour constituer une base de données nécessaire à la mission d'évaluation du Conseil national.

Cette base est consultable à l'adresse suivante : www.cereq.fr/gse.htm

- Les indicateurs présents dans la base de données sont classés sous quatre rubriques : contexte économique et social, formation initiale, formation professionnelle, insertion des jeunes formés dans la région.
- Le choix de cette période a été fait en tenant compte des différentes contraintes de la statistique publique (périodicité des enquêtes et disponibilité des données). Il est important de rappeler que les thèmes aussi essentiels que la formation continue des salariés financée directement par les entreprises ou, pour partie, l'activité des OPCA, ainsi que la formation continue des salariés relevant des fonctions publiques, ne sont pas abordés. En-effet, dans tous ces domaines, il est difficile de disposer de données statistiques régionalisées.

1- 2000-2007, trois tendances de fond : glissement de la population et de l'activité vers le sud et l'ouest de l'Hexagone ; concentration des activités métropolitaines ; importance croissante de l'économie « présentielle »

Tant d'un point de vue économique que démographique, les évolutions régionales divergent sur la période 2000-2007. Les produits intérieurs bruts des régions de l'ouest et du sud ont progressé plus vite que sur le reste du territoire car moins pénalisées par le poids des secteurs industriels en déclin conjugué à une structure des activités économiques favorable, ainsi qu'une forte attractivité et d'une image positive dont elles bénéficient en termes de « qualité de vie » réelle ou supposée. Plus que dans un passé récent, l'évolution économique et l'évolution de la population sont congruentes et les régions dont le PIB a augmenté le plus vite sont également celles où la croissance de la population est la plus nette. Entre 2000 et 2007, elles dessinent un arc ouest-sud qui, de la Bretagne à la région Rhône-Alpes, suit successivement l'Atlantique, les Pyrénées et la Méditerranée. L'Île-de-France connait, elle, une évolution moyenne car l'effet positif de la structure très tertiaire de son activité est contrebalancé par une attractivité géographique plutôt négative.

Deux représentations démographiques traditionnelles du territoire métropolitain deviennent obsolètes : le « croissant fertile »¹ ne l'est plus et la « diagonale du vide »² se peuple. En Outre-mer le fossé se creuse entre, d'une part la Guyane et la Réunion dont la population continue d'augmenter à un rythme très rapide, et, d'autre part, la Guadeloupe et la Martinique qui vieillissent et où la population croît désormais moins vite qu'en métropole.

L'évolution de l'occupation de l'espace est conduite par la dilatation des centres urbains : les espaces périurbains portent l'essentiel de la croissance démographique alors que l'emploi reste très concentré dans les pôles urbains ou dans les pôles de l'espace rural. Entre 1994 et 2008, les distances domicile-travail se sont accrues de 26 % dans l'espace rural et de 10 % dans les grandes agglomérations. Contrairement à la décennie précédente, quasiment tous les espaces du paysage français ont retrouvé une dynamique de croissance démographique entre 1999 et 2006 : les villes-centres (+0,3 % par an) et surtout les espaces ruraux (+0,7 % par an). Pour autant, l'origine de cette croissance oppose les deux types d'espaces : les villes-centres avec un excédent des naissances sur les décès et les espaces ruraux avec un excédent migratoire. Néanmoins, seuls les espaces ruraux qui se situent au sud-ouest d'une ligne qui relie le Finistère à la Haute-Savoie participent à cette « revitalisation rurale ».

Deux logiques d'attractivité ont constitué le principal moteur du développement des territoires au cours de la dernière décennie : la concentration métropolitaine (un noyau urbain attirant les facteurs de production et les activités nouvelles) et l'économie « présentielle » (un espace résidentiel attirant les revenus et l'activité par l'intermédiaire de nouvelles populations qui s'installent). Les métropoles régionales qui ont tiré profit du mouvement de décentralisation se développent également avec l'expansion de leurs fonctions « métropolitaines ». Le mouvement s'accompagne d'un étalement urbain, la population s'installant plutôt en périphérie. Hors des zones urbaines, dans l'espace rural interstitiel le contraste est fort entre les anciens territoires industriels ou agricoles déclinant et vieillissants qui couvrent le nord et le nord-est du pays et les territoires ruraux du sud et du sud-ouest qui bénéficient de l'apport de populations nouvelles travaillant ou ayant travaillé ailleurs, mais générant par leur présence activités (commerce, services, immobilier) et revenus.

2- Stagnation de la scolarisation des jeunes et dégradation de l'insertion des sortants de l'enseignement secondaire

Hors Guyane et Réunion, la scolarisation des jeunes ne progresse plus en France. Depuis 2000, environ 83 % des 16-19 ans et 33 % des 20-24 ans sont scolarisés. De même, la proportion de bacheliers par génération oscille autour de 62 %. Seules les « sorties sans qualification », qui passent de 7,3 % en 2000 à 5,8 %

en 2007, continuent de diminuer. Néanmoins, cette mesure tend à être abandonnée au profit des sorties « sans diplôme » du système éducatif qui sont utilisées dans les comparaisons internationales. Ces dernières évoluent beaucoup moins. Appréhendées au travers des enquêtes « Génération », elles étaient évaluées à

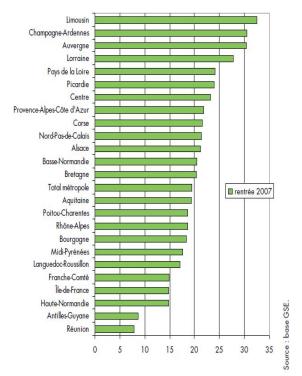
¹ Cette zone de forte fécondité féminine contournait l'Île-de-France par le nord. Partant de la Basse-Normandie, elle se terminait en Franche- Comté, en englobant la Picardie, le Nord-Pas de Calais, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace.

² Ce terme désigne la bande diagonale du territoire métropolitain allant de la Meuse aux Landes où les densités de population sont très faibles (moins de 30 habitants par km²) par rapport au reste de la France.

18 % d'une génération en 2001, à 17 % en 2004 et à 18 % en 2007.

Un palier structurel est atteint qui semble difficile à dépasser en l'absence de réformes profondes des premières étapes de la formation initiale. Pour autant des réallocations se produisent au sein de la population scolarisée, car, si les orientations vers l'enseignement professionnel en fin de troisième évoluent peu (38 % en moyenne), la part de l'enseignement technologique à l'issue de la seconde a tendance à diminuer au profit des filières générales et la proportion des baccalauréats technologiques parmi l'ensemble des baccalauréats diminue entre 2000 et 2007.

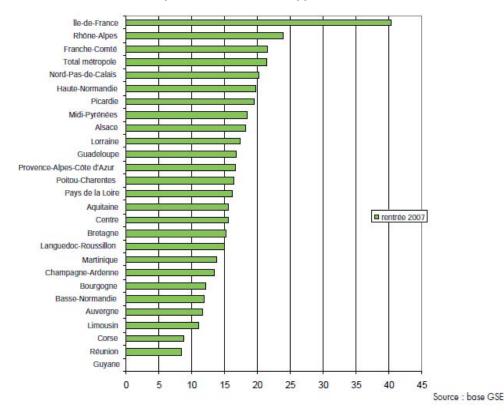
A l'entrée dans l'enseignement supérieur, la part relative des inscriptions à l'université poursuit son déclin au profit des classes préparatoires aux grandes écoles et des filières spécifiques. La part des entrées de nouveaux bacheliers en IUT ou STS évolue peu mais les poursuites d'études en licences professionnelles se multiplient. La part des inscrits en licence professionnelle parmi l'ensemble des inscrits en licence est ainsi passée de 12 % en 2004 à 21,5 % en 2008.



Lecture : à la Réunion, 7,9 % des étudiants en licence en 2007 sont inscrits en licence professionnelle.

3- La progression des formations en alternance sous contrat de travail, moins dynamique qu'au cours de la précédente décennie, concerne surtout le baccalauréat et l'enseignement supérieur.

Part des apprentis préparant un diplôme de l'enseigenement supérieur parmi l'ensemble des apprentis



Note de lecture : en Île-de-France, 40 % des apprentis sont inscrits dans des formations préparant à un diplôme du supérieur.

Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAP et autres diplômes de niveau V (hors BEP)	192 359	186 202	181 <i>7</i> 71	177 845	178 807	182 059	187 137	190 690
BEP	52 974	51 244	50 395	47 490	46 467	46 554	48 254	48 604
Niveau IV	69 355	71 828	74 802	77 362	80 623	86 609	91 951	95 753
Niveau III	35 553	37 234	37 751	38 217	39 560	44 233	50 316	55 577
Niveau II	9 448	9 568	11 243	12 674	14 124	15 063	16 461	17 198
Niveau I	6 185	6 852	7 5 1 4	8 378	9 407	11 341	13 690	17 340
Total	365 874	362 928	363 476	361 966	368 988	385 859	407 809	425 162

Source: MEN-DEPP.

Sur le champ des formations en alternance sous contrat de travail, la hausse des niveaux de recrutements en apprentissage s'accélère. En 2000, 69 % des apprentis préparaient un CAP ou un BEP et 14 % un diplôme du supérieur ; en 2007 ils ne sont plus que 56 % à préparer un CAP ou un BEP et plus de 21 % sont dans l'enseignement supérieur. Mais, tous niveaux confondus, l'apprentissage progresse beaucoup moins qu'entre 1993 et 2000. L'alternance pilotée par les partenaires sociaux ne profite en rien de ce moindre dynamisme de l'apprentissage. Bien au contraire. En 2000, 2,5 % des 16-25 ans avaient signé dans l'année un contrat de qualification ou un contrat d'adaptation, en 2007 seuls 1,8 % avaient signé un contrat de professionnalisation. Ce déclin a commencé en 2001 et n'est donc pas directement imputable à la réforme de ces contrats par l'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2003.

Part des stagiaires de la formation professionnelle pris en charge par l'UNEDIC (année 2007)

Régions	moins de 26 ans	26 ans et plus		
Limousin	5%	7%		
Martinique	7%	8%		
Réunion	2%	8%		
Corse	4%	9%		
Picardie	5%	11%		
Basse-Normandie	4%	11%		
Languedoc-Roussillon	6%	12%		
Guadeloupe	1%	12%		
Guyane	5%	12%		
Poitou-Charente	6%	12%		
Midi-Pyrénées	7%	13%		
Pays-de-la-Loire	5%	13%		
Île-de-France	4%	13%		
Bretagne	8%	13%		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3%	13%		
Aquitaine	6%	14%		
Centre	7%	14%		
Haute-Normandie	6%	14%		
Bourgogne	6%	14%		
Total métropole	6%	14%		
Nord-Pas de Calais	5%	14%		
Auvergne	5%	15%		
Franche-Comté	8%	18%		
Lorraine	10%	18%		
Rhône-Alpes	6%	21%		
Alsace	6%	21%		
Champagne-Ardenne	6%	22%		

Note de lecture : en Limousin, 5% des chômeurs de moins de 26 ansentrés dans une formation en 2007 l'ont été dans le cadre d'une formationfinancée par l'UNEDIC

4- L'implication de l'Etat dans la formation des demandeurs d'emploi se réduit sur cette période

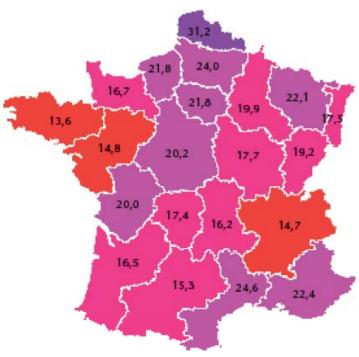
La formation professionnelle des demandeurs d'emploi a très légèrement progressé entre 2003 et 2007 : pour les moins de 26 ans, la proportion de stagiaires rapportée au nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE passe de 13,4 % à 14,8 % pour les publics de moins de 26 ans et de 6,7 % à 7,3 % pour les publics adultes. Pour les publics jeunes et surtout pour les adultes, la part des stagiaires pris en charge dans le cadre d'une action de l'Etat (y/c AFPA) se réduit au profit de celles prises en charge dans le cadre des actions de l'UNEDIC et plus encore

de celles des programmes régionaux de formation professionnelle. Ce qui est en tous points conforme à l'évolution progressive du paysage institutionnel. L'incidence territoriale des actions de reconversion cofinancées par l'UNEDIC est assez nette : ainsi, pour les publics adultes en 2007, les stages financés par l'UNEDIC rassemblent plus de 20 % des stagiaires en Rhône-Alpes, en Alsace et en Champagne-Ardenne et moins de 10 % en Limousin, en Martinique, en Corse et à la Réunion.

5- L'insertion des jeunes sortants de l'enseignement secondaire est de plus en plus difficile

En matière d'accès des jeunes débutants au marché du travail, le fossé s'élargit entre les sortants de l'enseignement secondaire et les sortants diplômés de l'enseignement supérieur.

Taux de chômage en 2007 des jeunes sortis du secondaire en 2004 (en %)



Source : base GSE

Contrairement aux jeunes de la génération 1998³ qui avaient bénéficié d'une embellie économique, les jeunes de la génération 2004 sont arrivés sur le marché du travail dans un contexte économique beaucoup plus difficile et leur accès au marché du travail s'est réduit. L'impact de cette dégradation distingue nettement les sortants de l'enseignement secondaire des diplômés du supérieur : le taux de chômage moyen observé trois ans après la sortie du système éducatif – en 2001 pour la génération 98 et en 2007 pour la génération 2004 – est passé pour les premiers de 13 % à 20 % quand il ne s'accroissait que de deux points pour les seconds (de 5 % à 7 %).

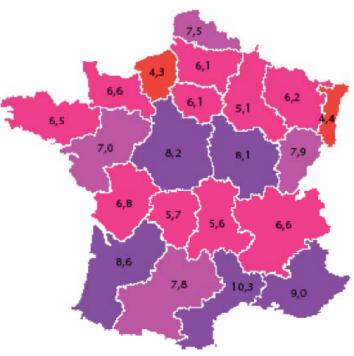
De plus, aucune liaison simple ne peut être établie entre l'insertion des premiers et celle des seconds. Si certaines régions cumulent à la fois une forte dégradation du taux de chômage de sortants du secondaire et des diplômés du supérieur (Lorraine, Franche-Comté, Nord-Pas de

Calais et Alsace) et d'autres une relative stabilité des conditions d'accès à l'emploi pour les deux populations (Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Auvergne), la plupart des régions connaissent au contraire des évolutions divergentes pour les sortants du secondaire et les diplômés du supérieur. Pour Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et PACA (très faible dégradation du taux de chômage des sortants du secondaire, mais forte dégradation pour les diplômés du supérieur); Pour l'Ilede-France, Limousin et Bourgogne (forte augmentation du taux de chômage des sortants du secondaire et moindre aggravation pour les diplômés du supérieur).

La dégradation du taux de chômage ne signifie pas forcément l'accroissement de la population des jeunes marginalisés⁴ sur le marché de l'emploi. En d'autres termes, l'incidence de la mauvaise conjoncture peut se traduire parune précarisation qui affecte l'ensemble des jeunes sans multiplier nécessairement le nombre de jeunes qui, de façon pérenne, restent aux marges de l'emploi. Entre 1998 et 2004, selon les régions, quatre grandes tendances sont observées :

- Aggravation du taux de chômage et de la part des jeunes marginalisés : Alsace, Auvergne, Centre, Haute-Normandie, Île-de-France, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Taux de chômage en 2007 des jeunes sortis diplômés de l'enseignement supérieur en 2004 (en %)



Source : base GSE

³ Enquêtes « générations » (CEREQ) : dispositif d'enquêtes permettant d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale.

⁴ Ayant travaillé moins de six mois au cours de leurs trois premières années d'activité.

- Aggravation du taux de chômage sans incidence sur la proportion de jeunes marginalisés : Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Limousin, Pays de la Loire et Rhône-Alpes ;
- Aggravation du taux de chômage n'empêchant pas l'amélioration de la situation des plus éloignés de l'emploi et diminution de la proportion de jeunes marginalisés : Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et PACA;
- Taux de chômage et proportion de jeunes marginalisés ne changent pas : Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

Bien que d'une toute autre ampleur, les mêmes phénomènes sont observés dans les régions d'outremer : le chômage touche particulièrement les jeunes et la possession d'un diplôme améliore très significativement la situation des jeunes sur le marché du travail.

6- La crise actuelle ne modifie pas la donne et conforte pour l'essentiel les tendances identifiées

Entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, la crise économique et financière a provoqué en France une baisse de 600 000 emplois salariés dans le secteur marchand. A la fin de l'année 2010, le bilan est le suivant : sur l'ensemble de la période 2008-2010, la perte d'emplois en France atteint 430 000, soit une baisse de 2.6 %. Le secteur de l'industrie a été le plus impacté par les suppressions d'emplois. Il contribue à lui seul pour 70 % de la baisse et l'industrie continue à perdre des emplois fin 2010. Les secteurs de la construction et du commerce ont, eux, baissé respectivement de 3,8 % et 1,6 %. Seul le secteur des services marchands, hors intérim, a créé des emplois depuis début 2008 : 60 000 au total.

Ce sont la Picardie et les régions du nord-est, la Franche-Comté, la Lorraine, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne qui, déjà affectées avant la crise, ont proportionnellement perdu le plus d'emplois depuis 2008 : la baisse des emplois a été supérieure à 4,8 % entre le début 2008 et la fin 2010. Dans le Nord-Pas de Calais, la part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié marchand a également baissé de 7 points depuis 2002. Mais cette région constitue une exception parmi les régions industrielles puisque sur la période 2008-2010 la baisse de l'emploi salarié y est un peu moins marquée (-3,6 %). Le Nord-Pas de Calais a en effet débuté sa mutation économique plus tôt et n'est plus désormais que la 16e région industrielle française, avec un quart de ses emplois dans ce secteur. La diversité de son tissu productif a donc atténué l'impact de la crise.

La structure de l'emploi en Bretagne, Pays de la Loire et Rhône-Alpes leur a permis d'amortir la crise. Entre 2008 et 2009, la situation de l'emploi a montré des signes de fragilité, mais la baisse a essentiellement concerné les intérimaires. Les suppressions d'emplois industriels se sont toutefois poursuivies (70 000

emplois), mais celles-ci ont été en partie compensées par la création de nouveaux emplois dans les services (38 000 créations).

Les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Corse ont été moins touchées par la crise. Même l'industrie a mieux résisté dans ces régions que dans d'autres. Toutefois, dans ces régions du sud, dans lesquelles l'économie présentielle est importante, 31 % à 52 % des pertes d'emplois ont touché les secteurs de la construction et du commerce, contre 24 % au niveau national.

Avec une baisse de l'emploi de 2 % depuis le début 2008, contre 2,6 % en moyenne nationale, l'Ile-de-France a bien résisté à la crise. Cela s'explique par la spécialisation sectorielle de son activité. En effet, les salariés du secteur marchand sont relativement moins présents dans les secteurs les plus touchés par la crise. L'économie francilienne est davantage tournée vers les services, qui ont mieux résisté. En particulier, le secteur « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » occupe de nombreux salariés. De même, les banques et les assurances, davantage implantées en Île-de-France, ont bien résisté à la crise. Enfin, contrairement à ce que l'on observe dans les autres régions, les salariés d'Île-de-France travaillent plus souvent dans de grands établissements. Or, s'ils créent moins d'emplois en période d'expansion, ils résistent davantage en période de crise et détruisent moins d'emplois.

Une inversion de tendance apparaît dans deux régions : Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon. Dans une situation plutôt favorable avant la crise, avec une progression de l'emploi légèrement supérieure à la moyenne nationale, ces deux régions connaissent un retournement assez brutal. En Poitou-Charentes, l'évolution de l'emploi est depuis 2008 comparable à celle des régions les plus exposées, avec une baisse de 4,4 %.

En Languedoc-Roussillon, la situation observée en 2002-2006 n'est plus la même. En-effet, l'évolution de l'emploi sur cette période était supérieure à l'évolution nationale, depuis 2008, cette évolution n'est plus aussi manifeste (-2,4 % contre -2,6 %).

En dehors de ces deux derniers cas, la déclinaison de la crise sur le territoire confirme les tendances lourdes identifiées avant la crise : déclin de l'industrie manufacturière, importance croissante de l'économie présentielle et des activités tertiaires, en particulier des services à haute valeur ajoutée et des activités métropolitaines. Les régions d'outre-mer ont également connu une croissance négative en 2009 à l'exception de la Guyane qui n'a connu qu'une conjoncture maussade. lci, la crise s'est surtout manifestée par une chute brutale de l'investissement et un assèchement des flux touristiques. Assèchement aggravé en Guadeloupe et en Martinique par un conflit social exceptionnel tant par son ampleur que par sa durée.

Il en va de même pour l'accès à l'emploi des nouvelles générations : la crise amplifie l'importance du signal que constitue le diplôme.

740 000 jeunes ont achevé leur formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-20075, leur entrée dans la vie active s'est déroulée au cœur de la crise. En 2010, 73 % d'entre eux travaillent et pour la majorité ils bénéficient d'un emploi à durée indéterminée dans le secteur privé ou d'un emploi de fonctionnaire ou assimilé dans la fonction publique. Cette moyenne est trompeuse. En réalité 85 % des diplômés de l'enseignement supérieur occupent un emploi contre moins de la moitié (48 %) pour les jeunes sortis sans aucun diplôme du système éducatif. La crise amplifie surtout les difficultés de ceux qui en connaissent déjà. Les non-diplômés ont des trajectoires d'insertion de plus en plus difficiles. Lorsqu'ils travaillent ils sont beaucoup plus souvent que les autres sur des contrats précaires, des missions d'intérim ou des contrats aidés.

Taux d'emploi et taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu en 2004 et 2007

	Taux d'em	ploi (en %)	Taux de chômage (en %)		
	sortie de formation initiale en 2004	sortie de formation initiale en 2007	sortie de formation initiale en 2004	sortie de formation initiale en 2007	
Sans diplôme	56	48	33	40	
CAP ou BEP	76	70	17	24	
Bac professionnel ou technologique	78	75	13	15	
Bac général	62	55	14	19	
Bac+2	88	86	7	9	
Licence - L3	83	80	7	11	
Bac + 4	83	85*	10	8*	
DEA, DESS, M2 - École d'ingénieurs ou de commerce	91	88	5	9	
Doctorat	91	92	7	5	
Ensemble du supérieur	87	85	7	9	
Ensemble	77	73	14	18	

Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

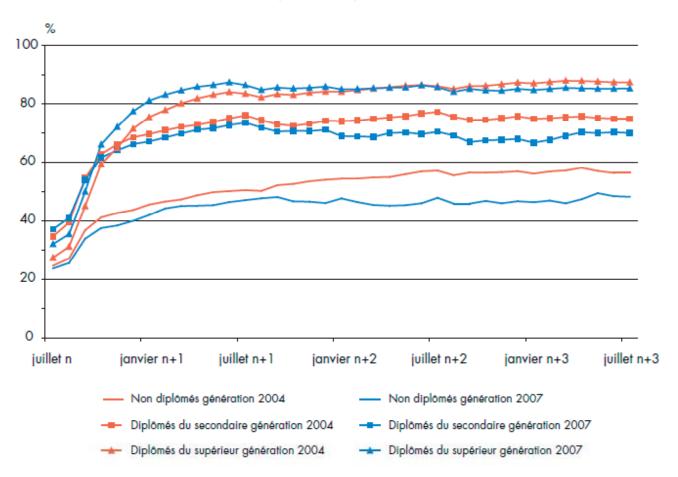
^{*} L'évolution observée entre la génération 2004 et la génération 2007 n'est pas significative parce qu'elle résulte avant tout du recul du nombre de sorties au niveau M1 dans les universités, qui augmente le poids relatif des diplômés d'écoles de niveau bac+4.

⁵ En France métropolitaine, voir « Le diplôme un atout gagnant face à la crise » Cereq, Bref n°283 mars 2011. À lire sur http://www.cereq.fr/index.php/publications/ Bref/Le-diplome-un-atout-gagnant-pour-les-jeunes-face-a-la-crise.

À cet effet direct s'en ajoute un autre, indirect : celui de la « file d'attente ». Le chômage de masse persistant entretient la sélectivité du marché du travail et permet aux employeurs de recruter des diplômés sur des postes moins qualifiés que les non-diplômés pourraient occuper. Le phénomène s'aggrave lorsque l'inquiétude se généralise et les premiers niveaux de diplôme (CAP,

BEP, bac) sont également concernés. Au final, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur trois ans après leur sortie du système éducatif ne s'est accru que de 2 points entre 2007 et 2010, tandis que celui des non-diplômés et celui des titulaires d'un CAP ou d'un BEP s'est, lui, accru de 7 points.

Évolution du taux d'emploi au cours des trois années suivant la sortie de formation initiale, selon le plus haut diplôme obtenue



NB : n = année de sortie, n+3 = année de l'enquête. Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la Génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.